



RETRAIT DE L'ÂGE PIVOT ?

En réalité, le projet de loi actuel prévoit 2 âges pivots

Un âge pivot transitoire pour celles et ceux né-e-s entre 1960 et 1965 qui partiront à la retraite entre 2022 et 2027



Suspension provisoire de la mesure et renvoi à la conférence des financeurs

Du coup, on peut présenter nos propositions ?



NON !

pas d'augmentation du «coût du travail»

Donc c'est forcément une mesure d'âge : travailler plus longtemps ?



Oui !



Du coup, retour d'un âge pivot (voire pire) ?



Oui !

Un âge pivot à 64 ans et plus pour celles et ceux qui partiront à la retraite à partir de 2027

Et cet âge pivot-là on en discute ?



Non !

Aucune négociation - Maintien de l'âge pivot 64 ans et plus

**MOBILISATIONS
RETRAIT DU PROJET**